

Le Conseil National du Marché de l'Art (CNMA) : un interlocuteur privilégié pour les pouvoirs publics

A l'invitation de **Renaud Donnedieu de Vabres**, ministre de la Culture et de la Communication, le Conseil National du Marché de l'Art a organisé, **en présence de l'ensemble du marché de l'art en France**, un colloque intitulé « *Quel marché de l'art sur Internet ? Opportunités et limites* », dans le salon des Maréchaux, au ministère de la Culture.

Ce colloque qui s'est tenu le 19 mai, organisé en partenariat avec la société Meeschaert Gestion Privée, était animé par le journaliste Olivier de Rincquesen.

Renaud Donnedieu de Vabres a choisi le Conseil National du Marché de l'Art pour développer la communication qu'il avait faite lors du Conseil des Ministres précédent. Il a notamment rappelé l'intérêt du crédit d'impôt dans le domaine de l'industrie culturelle et, s'est dit confiant dans une application de ce principe au marché de l'art moderne et contemporain.

Internet est un extraordinaire outil de communication pour le marché de l'art comme pour les autres secteurs marchands. L'ampleur du phénomène est fascinante, comme l'a rappelé Henri de Maublanc, président de l'Association pour le commerce et les services en ligne.

Cependant, il faut bien distinguer les plateformes comme eBay, dont les limites s'expriment par le fait que le montant moyen des objets d'art vendus est très peu supérieur à 50 € (dixit Antoine Beaussant, membre du Conseil des Ventes) et qu'un nombre limité d'œuvres de qualité y sont présentes, et les multiples sites des galeries ou des sociétés de ventes aux enchères qui eux, ont une vocation essentiellement informative. Sans oublier enfin ceux qui se lancent dans les ventes aux enchères « live » tel le groupe Ivoire ou Millon et Associés à Drouot.

Les débats ont donc permis de faire le point sur la question avec, d'un côté, ceux qu'Internet enthousiasme, de l'autre, ceux qui regrettent le développement de pratiques commerciales jugées déloyales, soulignent le manque de garanties ou expriment leur nostalgie devant un phénomène qui gomme le plaisir de toucher les objets. C'est le cas notamment des libraires (Slam) et des brocanteurs (Snao).

Pour conclure, **Hervé Poulain**, président du Conseil National du Marché de l'Art, s'est félicité de ce que le CNMA soit reconnu aujourd'hui publiquement comme une force de réflexions et de propositions et désigné comme un partenaire du ministère de la Culture.

Il s'est dit convaincu que les opérateurs du marché sauraient tirer le meilleur profit de la révolution Internet **tout en invitant les collectionneurs** à « flâner et chiner chez les antiquaires et brocanteurs, à lever la main le cœur battant dans les ventes aux enchères, à rencontrer les artistes au vernissages des galeries, bref à voir et prendre en main, sensuellement, les œuvres ».